

Débat Consult' du 25 Mai 2021 : le syndicalisme retraité.

Une vingtaine de participants (il y avait 27 inscrits), soit 5 de l'UTR 13, 2 de l'UTR 06, 1 de l'UTR 05, 1 de l'UTR 83, 1 de l'UTR 84 (soit 10 de l'URR Provence Alpes Côte d'Azur), 9 extérieurs (UTR Cher, Doubs, Côte d'Or, Loire Atlantique, Calvados, Vendée, Nord, Ile de France).

***Jacques Désidéri introduit le débat** après un rapide tour de table des participants. Il insiste sur le sens de l'engagement des adhérents CFDT. Pour beaucoup rester adhérent en tant que retraité c'est la poursuite du militantisme, la continuité d'un engagement, la recherche de l'intergénérationnel, la vision interprofessionnelle. Nous ne sommes plus salarié, il n'y a plus de patron ni de direction, le seul lieu de rattachement c'est le département ou la commune où l'on vit. Il demeure les valeurs de la CFDT, ce qui a motivé notre adhésion syndicale : la solidarité, l'émancipation, la lutte contre toutes les formes d'inégalités. Les retraités sont plus disponibles, ils organisent leur vie et sont maîtres de leurs choix. Mais les retraités sont aussi très sollicités, par leur famille (descendants ou /et ascendants), par les associations, par les loisirs... Il faut distinguer les simples adhérents qui souvent quittent la CFDT car ils pensent qu'ils n'en ont plus besoin (le syndicalisme est là pour les défendre). Et les militants qui ont adhéré à la CFDT par conviction .*

Le passage d'adhérent salarié à adhérent retraité ne va pas de soi et on constate une énorme déperdition lors du passage à la retraite. Plus de 80% des adhérents CFDT ne deviennent pas des adhérents retraités. Cette très forte déperdition affaiblit considérablement le syndicalisme retraité et toute la CFDT est perdante ! Il y a eu des tentatives pour favoriser les transferts mais les résultats se font attendre.

On constate un vieillissement des responsables, le renouvellement se fait difficilement. Beaucoup refusent de s'engager sur le long terme et privilégient les mandats courts, ponctuels. L'interprofessionnel n'est pas familier à beaucoup, alors qu'il s'agit de santé, transports, logements, vie de la cité...L' interprofessionnel est méconnu, souvent en difficultés dans les territoires (dans les URI, les UD et encore plus dans les Unions Locales qui manquent de moyens.

***Dans le débat** qui a suivi, plusieurs intervenants soulignent le fait que les vrais militants le restent. D'autres expliquent qu'en partant à la retraite, le salarié veut couper avec la vie professionnelle et se reposer, faire autre chose, d'autres choix. Que peut apporter le syndicalisme retraité ? Beaucoup privilégient les associations, s'y sentent plus à l'aise.*

Beaucoup soulignent le fait que peu connaissent le syndicalisme retraité et beaucoup ne savent même pas que l'on peut rester adhérent à la retraite. Il faudrait mieux faire connaître les propositions de la CFDT retraités, Certains commencent à militer chez les retraités (les cadres par ex, ceux qui n'ont pas pu adhérer pour des raisons professionnelles) mais les cas d'adhérents directement retraités sont très minoritaires et peu nombreux.

A l'intérieur de la CFDT, on ne parle pas beaucoup des retraités, même si on a souvent besoin des retraités pour donner un coup de main ou exercer certains mandats ou même certaines responsabilités. Il faut constater que beaucoup de retraités sont engagés dans des initiatives pour le pacte du pouvoir de vivre.

A la retraite, on est adhérent différemment, on a plus de temps pour soi. Mais il faut donner envie aux adhérents retraités de nous rejoindre !

La formation « bientôt en retraite » est indispensable, elle devrait être proposée systématiquement à tous les adhérents. Pourquoi pas une vidéo, un diaporama pour présenter le syndicalisme retraité ?

Il y a différents types de retraités : les jeunes, les anciens, les plus anciens. On peut avoir plusieurs générations de retraités, de 56 ans (de moins en moins à cause de l'allongement de l'âge de la retraite) à 100 ans .

Les préoccupations et centres d'intérêt varient en fonction de l'âge, de la situation physique et médicale : souvent on peut avoir au moins 20 ans de vie en bonne santé en retraite.

Il faut un syndicalisme adapté au monde d'aujourd'hui, des revendications crédibles et connues de tous. Nous devons réinventer un syndicalisme du 21^{ème} siècle et les adhérents doivent pouvoir y participer.

Il faudrait aussi y trouver du plaisir. On recherche aussi des services (informations pratiques, mutuelle...) et aussi de la convivialité, rompre l'isolement. Ne pas négliger le fait que les retraités recherchent aussi d'autres centres d'intérêt : la culture, les loisirs, les voyages... Pourquoi pas plus de rencontres loisirs, de journées découverte ouverte aux salariés ?

Pour certains le syndicalisme retraité est trop axé sur la santé, le handicap et le vieillissement, ce qui peut décourager des retraités en forme qui ont d'autres soucis que la dépendance ou la fin de vie. Nous devrions plus relier nos initiatives au monde des salariés. Il faudrait créer du lien avec les salariés, aller dans les syndicats.

Trop de syndicats ne savent pas que l'on existe en tant que syndicat des retraités. Trop de syndicats veulent garder leurs adhérents (il y a peu de jeunes dans les syndicats). Pourtant les transferts sont facilités et simples mais un transfert automatique des actifs vers les retraités serait souhaitable et faciliterait le maintien dans la CFTD.

C'est aussi aux structures de dialoguer, les UTR avec les URI et les UD, les URI et les UD avec les syndicats, pour faire prendre connaissance de la formation, de la nécessité de préparer la retraite qui est une rupture avec la vie de salarié.

Dans la région PACA plusieurs centaines de salariés partent en retraite chaque année ... mais il n'y a aucune formation « bientôt en retraite » ! Là où l'UD se mobilise, cela marche : l'UD 04 a fourni à l'UTR la liste des futurs retraités de plus de 55 ans et ils ont été invités à une journée d'information avec plus de 40 présents.

Ce pourrait être le rôle de la Confédération de plus inciter les futurs retraités à rester adhérents, à aller dans les UTR. Et d'abord de parler et d'informer sur le syndicalisme retraités, ce qu'il est, ce qu'on y fait, ce qu'il peut apporter.

Les retraités sont souvent isolés (y compris technologiquement), ils recherchent des occasions de rencontres, un réseau pour faire ensemble, pour agir ensemble, de manière conviviale. On doit plus être à l'écoute des centres d'intérêt et des compétences des nouveaux retraités, voir ce qui les motive, ce dont ils ont envie.. Certains sont prêts à donner un coup de main.

Il peut être intéressant de permettre que les jeunes retraités restent en lien avec les salariés. C'est le rôle des SSR, là où elles existent. Ils peuvent rester proches de leur syndicat et adhérer à une UTR.

Etre retraité c'est aussi avoir droit à des vacances, ne pas toujours être disponible. Tous les retraités veulent bien (pour certains) rester adhérents, sans être militant mais il faut leur proposer ce qui peut les intéresser, répondre à leurs attentes, qu'ils puissent se sentir utiles ..Qu'ils puissent trouver leur place, être pro actif.

L'accueil des nouveaux adhérents est à améliorer. Ce peut être l'occasion de repérer les futurs militants ? de découvrir les compétences, les envies, les besoins.

En conclusion. *Le contact avec les syndicats de salariés est important, avec les trésoriers de syndicats. Il est primordial que chaque UTR aille rencontrer les AG, congrès, conseils des syndicats, y fassent une intervention, tiennent un stand d'informations et de renseignements.*

La confédération devrait affirmer plus clairement que la place des adhérents retraités est d'être dans les structures retraités, dans les UTR ! Les adhérents ne sont pas la propriété d'un syndicat. Ils adhèrent à la CFDT !

L'UCR devrait disposer de brochures à jour à large diffusion (« préparer sa retraite »), de dépliants incitant à connaître et rejoindre le syndicalisme retraité. La formation spécialisée sur « structurer le développement » devrait être organisée et démultipliée, c'est une priorité de l'organisation si on veut faire progresser le nombre de nos adhérents et donc avoir plus de force et d'efficacité dans les années à venir

.Le développement et donc aussi la fidélisation doit devenir une priorité de toute l'organisation CFDT !

Il serait utile que l'UCR propose aux UTR une vidéo présentant le syndicalisme retraité, ce qu'il est, ce qu'il fait, ce qu'il apporte. On pourrait aussi passer cette vidéo lors des congrès d'UD ou d'URI, au congrès confédéral ?

Il faudrait mutualiser les initiatives, les brochures et dépliants, les vidéos que chaque URR a pu faire. Autant se servir de ce qui existe, ne pas toujours tout refaire, se servir des expériences.

C'est important que les UTR puissent obtenir la liste des futurs retraités entre 60 et 65ans, de pouvoir leur proposer la formation « bientôt en retraite ».

L'avenir de l'organisation c'est aussi de moins perdre des adhérents, de les garder, de les fidéliser.